

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 7 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Ce nouveau mandat a commencé dans un contexte exceptionnel. Le report des élections, la nécessité de gérer la crise sanitaire du COVID-19, les difficultés à être en contact avec vos collègues du Conseil Municipal et avec vos concitoyens.

De fait, une nouvelle phase de votre mandat s'ouvre, vous permettant un certain retour à la normale.

L'objectif de cette formation : vous aider à y voir plus clair dans les réformes qui sont en cours et attendues, et à trouver les solutions pour réussir à mener votre action dans les meilleures conditions jusqu'à la fin du mandat. A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de

- Maîtriser le rôle et le statut de l' élu local
- Maîtriser les différentes formes de responsabilité civile et pénale
- Maîtriser les évolutions du statut de l' élu depuis la loi Engagement et Proximité
- Connaître les enjeux de la fonction d' élu
- Connaître les modalités d' exercice de sa fonction d' élu

PROGRAMME

Identifier ce que la crise a changé dans notre société

- Comprendre les nouvelles attentes de la population
- Prendre le tournant du numérique
- Prévenir les nouvelles précarités
- Accompagner les entreprises en difficulté

Les prochaines réformes attendues en matière de finances publiques :

- Se préparer à la réforme du M57
- Être attentif aux nouveaux dispositifs de subventions.
- Les conséquences de la réforme des trésoreries.
- Se préparer aux nouvelles réformes de limitation des dépenses publiques.

Remobiliser les forces vives de sa commune :

- Renforcer l'esprit d'équipe après la distance
- Optimiser le travail d'équipe
- Coconstruire les projets
- Reprendre contact avec les citoyens
- Se réapproprier l'espace public

Planifier son action jusqu'à la fin du mandat :

- Agir pour renforcer ses atouts.
- Mener des actions pour réduire ses faiblesses.
- Se préparer à saisir les opportunités.
- Travailler pour éviter les risques qui pèsent sur le territoire.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891